



LES CINQUE TERRE Portofino, Carrare

3 jours/2 nuits
du 4 au 6 mai 2026

Jour 1 : Alpes-Maritimes - Rapallo - Côte Versilia

Nous empruntons l'autoroute en direction de la frontière italienne.

Arrivée à RAPALLO, déjeuner. Départ avec votre guide en bateau pour la presqu'île de PORTOFINO, village de pêcheurs devenu station réputée, retour à RAPALLO puis continuation vers la Côte Versilia. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

Jour 2 : Les Cinque Terre - Monterosso al Mare et Vernazza

Après le petit-déjeuner, départ pour La Spezia.

Embarquement avec votre guide journée à destination des 5 Terre, cinq petits villages construits à l'abri de cette côte rocheuse, coin de Ligurie, où des générations ont travaillé pour créer des étagements à pic sur la mer et des cultures de vignes fines frôlant les vagues...

Visites des villages de Vernazza et Monterosso (les plus faciles d'accès).

Retour en bateau à La Spezia et route vers votre hôtel.

Dîner et logement.

Jour 3 : Carrare et ses carrières

Petit-déjeuner et départ vers Carrare, visite guidée des célèbres carrières de marbre.

Déjeuner et retour vers votre ville.

468 € *



CE PRIX COMPREND

Le transport en autocar grand tourisme
Le logement en chambre double en hôtel 3*
La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3
Les boissons (¼ de vin et ½ eau à tous les repas + les cafés aux déjeuners)
Les taxes de séjour
Les visites et excursions prévues au programme
Toutes les prestations mentionnées au programme

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre individuelle : 55 € (maximum 6)
Les Assurances Assistance Rapatriement Annulation : 15 €
Toutes les prestations non mentionnées au programme

FORMALITÉS

CNI ou passeport en cours de validité

***Voyage proposé par l'ONPA (Office Niçois des Personnes Agées) et la Ville de Nice
ONPA / Office Municipal Niçois des Seniors - 19, rue Gioffredo - 06000 NICE***

Renseignements :

Secrétariat ONPA sur rendez-vous uniquement (07 71 84 63 73) - Mail : onpa.nice@gmail.com

Conditions :

Être en possession de la carte Pass 55+ et de la carte ONPA.

Nota : Les non adhérents à l'ONPA devront se munir d'une photo d'identité pour la carte de l'ONPA, ainsi qu'un chèque de 41 € à l'ordre de l'ONPA.

Si vous êtes à jour de votre carte Pass 55+ ou si vous êtes non imposable la carte de l'ONPA vous sera délivrée gratuitement après avoir fait la demande de la carte Pass 55+.

Procédure d'inscription aux voyages

Première étape : Inscrivez-vous en ligne (sur onpanice.fr)

Deuxième étape : Après réception de la confirmation de votre inscription, on prendra contact avec vous afin d'effectuer le règlement et les formalités administratives.

Règlement :

Paiement par chèque (chèques vacances acceptés).

Pour règlement par carte bleue se renseigner.

Pour des facilités de paiement, nous consulter.